Grève à la BDF : les DAB en cale sèche ?

Vendredi 10 janvier, la CGT de la Banque de France a déposé un préavis de grève "reconductible bloquante" à compter du lundi 13 janvier dans deux centres fiduciaires de la banque en Ile-de-France et dans les Hauts de France. C’est deux établissements traitent plus du quart des billets du pays.

Les sites de la Courneuve (Seine-Saint-Denis) et de Sainghin-en-Mélantois (Nord) faisant partie du réseau de caisses de la Banque de France, grâce auquel sont entretenus les pièces et les billets, leur blocage pourraient perturber l'approvisionnement des distributeurs automatiques des billets.

Selon Serge Maitre, président de la Fédération des usagers des banques (FUB) le risque de pénurie est écarté, au moins à court terme, car la Banque de France compte 37 sites fiduciaires dans l’Hexagone.

De son côté la Banque de France affirme que des dispositions nécessaires ont été prises avec les établissements bancaires et les transporteurs de fonds pour éviter toute pénurie de cash.

Mais qu'adviendra-t-il si le mouvement s’étend ? Les usagers seront-ils encore victime du projet de réforme des retraites ?